



GRANDSON
CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2017

Présidence : M. Sébastien Deriaz

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis municipal n° 589/17 relatif au Raccordement des collèges Jura A & B et des immeubles de la rue des Colombaires 1 & 3 à un réseau de chauffage à distance (CAD), ouï le rapport de la commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

décide :

Article premier : d'autoriser la Municipalité à signer un contrat avec la société Romande Energie Service SA, en vue de la réalisation d'un raccordement au réseau de chauffage à distance communal, tel que détaillé dans le préavis ;

Article 2 : d'accorder un crédit d'investissement de chf 432'000.- TTC. Le compte no 9144.18 a été ouvert au bilan à cet effet ;

Article 3 : de financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du marché et auprès de l'établissement de son choix ;

Article 4 : d'utiliser le fonds de réserve sur immeubles, compte au bilan no 9282.03, pour amortir une partie de charge pour un montant de chf 100'000.- ;

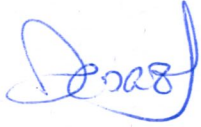
Article 5 : d'amortir cet investissement net, après déduction du prélèvement à la réserve, par les comptes suivants :

3541.331 collège de Borné-Nau
3531.331 bâtiment voirie
3040 collège Jura A
3040.1 collège Jura B
342 Colombaires 1
341 Colombaires 3

sur une durée de 20 ans, la première fois au budget 2020.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président :



Sébastien Deriaz



La Secrétaire



Nathalie Cattin Rich